



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 05 AVRIL 2024

AFFAIRE N° 13-20240405

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois d'avril à neuf heures et cinquante minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 22 mars 2024 (voie dématérialisée) et le 23 mars 2024 (voie postale : M. FONTAINE Gilles), sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01 à n° 19-20240405 et de l'affaire n° 21 à n° 33-20240405), puis de celle de Monsieur Jacquet HOARAU, 2^e Vice-Président (à l'affaire n° 20-20240405), ainsi que celle de Monsieur Bachil VALY, 1^{er} Vice-Président (à l'affaire n° 34-20240405).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 37

Absents représentés : 08

Absents : 03

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

THIEN AH KOON André (de l'affaire n° 01 à n° 33-20240405), HOARAU Jacquet, GASTRIN Albert, PAYET-TURPIN Francemay, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, THERINCOURT Jean-Pierre, ROBERT Evelyne, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noéline, FONTAINE Henri, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence (de l'affaire n° 01 à n° 21-20240405), PICARDO Bernard, ROMANO Augustine, SAUTRON Serge, TECHER Doris, THIEN AH KOON Patrice (de l'affaire n° 01 à n° 33-20240405).

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEJOYEUX Marie Andrée, LEVENEUR Inelda, MUSSARD Rose Andrée, VIENNE Axel.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot (de l'affaire n° 01 à n° 33-20240405).

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon –

FONTAINE Véronique représentée par BLARD Régine, MONDON Laurence représentée par GASTRIN Albert (de l'affaire n° 22 à n° 34-20240405).

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude (*de l'affaire n° 01 à n° 33-20240405*), HOAREAU Sylvain représenté par LEJOYEUX Marie Andrée, K/BIDI Emeline représentée par LEBON David, LANDRY Christian représenté par MUSSARD Harry, FULBERT-GERARD Gilberte représentée par JAVELLE Blanche Reine, HUET Marie-Josée représentée par MUSSARD Rose Andrée.

BENARD Clairette Fabienne représentée par DIJOUX RIVIERE Mimose.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon –

THIEN AH KOON André (*à l'affaire n° 34-20240405*), THIEN AH KOON Patrice (*à l'affaire n° 34-20240405*).

BENARD Monique.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick (*à l'affaire n° 34-20240405*), HUET Mathieu.

LEBON Louis Jeannot (*à l'affaire n° 34-20240405*).

- Commune de l'Entre-Deux -

PAYET Gilles.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON ainsi que Madame Doris TECHER ont respectivement été désignées (de l'affaire n° 01 à n° 21-20240405 et de l'affaire n° 22 à n° 34-20240405), pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 13-20240405

BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le Président rappelle que conformément à l'article L1612-2 du code général des collectivités territoriales, le budget primitif doit être voté au plus tard le 15 avril de l'année. Par ailleurs, le budget principal et ses budgets annexes doivent être adoptés au cours de la même séance en vertu du principe d'unité budgétaire.

A cet effet, le budget annexe de l'assainissement collectif se présente avec les chiffres indiqués ci-dessous à l'occasion du vote du budget primitif 2024 de la CASUD.

A. Le cadre budgétaire

	Exploitation	Investissement	Total
BP 2023	3 997 000,00	14 248 000,00	18 245 000,00
BP 2024	4 225 596,00	8 318 964,00	12 544 560,00
Variation	+ 5,72 %	- 41,62 %	- 31,25 %

Conformément à la décision de reprise par anticipation et d'affectation des résultats prévisionnels de 2023, le budget annexe d'assainissement collectif 2024 comprend :

- en recettes de fonctionnement : la somme de 1 805 596,51 euros correspondant à l'excédent de fonctionnement constaté au 31/12/2023 ;
- en dépenses d'investissement, le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement au 31/12/2023 d'un montant de 2 108 068,81 euros ;
- à la section d'investissement, le solde excédentaire des restes à réaliser en 2023 à reporter en 2024 pour un montant de 2 250 716,43 euros.

La clé de répartition des crédits ouverts à ce budget prévisionnel est conforme aux priorités définies lors du débat sur les orientations budgétaires 2024, à savoir :

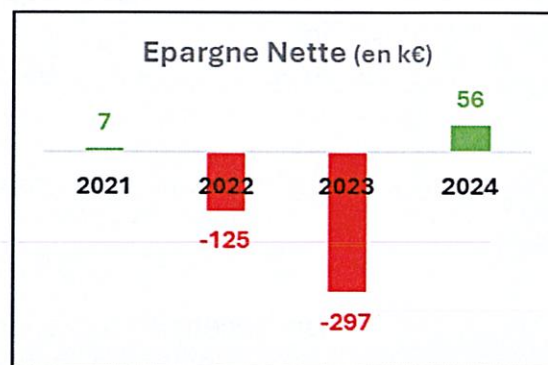
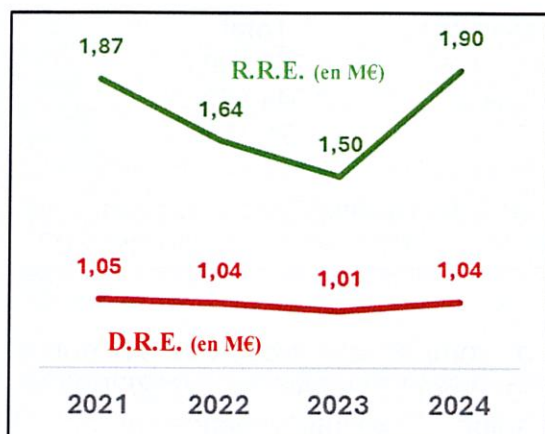
- 66 % des crédits dédiés à l'investissement,
- Le solde, soit 34 %, à l'exploitation du service public.

B. Le cadre financier

1. Une évolution favorable de l'épargne nette en 2024

S.P.A.C.	2021	2022	2023	2024
	C.A.	C.A.	C.A projet	B.P.
A. Recettes Réelles Exploitation (R.R.E.)	1 865	1 636	1 504	1 900
Autres taxes et redevances	554	278	202	800
Tarifs	1 309	1 329	1 302	1 100
Autres recettes	2	29	0	0

S.P.A.C.	2021	2022	2023	2024
	C.A.	C.A.	C.A projet	B.P.
B. Dépenses Réelles Exploitation (D.R.E.)	1 052	1 039	1 011	1 044
Charges à caractère général	256	192	223	230
Charges de personnel	254	257	246	250
Intérêts de la dette	443	398	500	500
Annulat° Titres (Non valeurs, anul°, .)	99	191	8	23
Provisions pour dépréciation	0	0	34	31
Autres dépenses	0	1	0	10
EPARGNE BRUTE (A-B)	813	597	493	856
(-) Remboursement emprunt	806	722	790	800
EPARGNE NETTE	7	-125	-297	56



Le budget annexe de l'assainissement collectif retrouve en 2024 une épargne nette positive de 56 k€, après deux années d'insuffisance (épargne nette négative), sous l'effet de l'augmentation des recettes perçues au titre des « autres taxes et redevances » de plus de 600 k€ et de la stabilisation des dépenses réelles d'exploitation (D.R.E.) du service public.

Ces recettes perçues au titre des « autres taxes et redevances » d'un montant attendu de 800 k€ en 2024 englobent :

- la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), instaurée par délibérations du 06/12/2013 et du 03/11/2017, a fait l'objet d'une mise à jour des tarifs et des modalités d'application le 03/03/2023 ; Cette participation financière, exigible auprès des propriétaires d'immeubles raccordables au réseau d'assainissement collectif, rapporterait en 2024 environ 500 k€ (modalités de calcul : 13 €/m² pour les constructions ou extensions et forfait de 800 € pour les bâtiments existants) ;
- la Participation aux Frais de Branchement (PFB) instaurée par délibération du 03/11/2017, a fait l'objet d'une mise à jour des tarifs le 03/03/2023 ; cette participation financière, exigible auprès de tout propriétaire desservi par un réseau public d'assainissement et bénéficiant de travaux de

branchement, rapporterait en 2024 au moins 300 k€ (750 € HT par installation de branchement).

Par ailleurs, il est prévu de contenir cette année la progression des dépenses réelles d'exploitation du service à un taux de 3,3 %, légèrement supérieur à celui attendu de l'inflation en 2024 (+ 2,6 %).

Toutefois, malgré ces mesures engagées cette année pour rétablir l'autofinancement, celui-ci est encore nettement insuffisant pour assurer le financement du programme d'investissement à réaliser sur les années 2024 et suivantes.

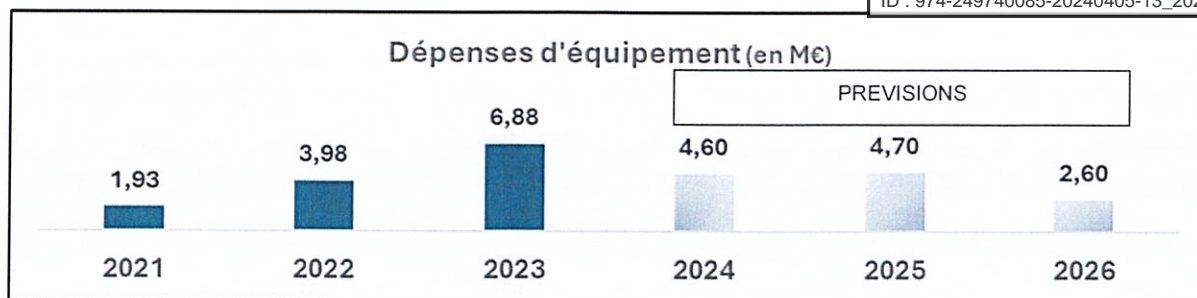
2. Un programme d'investissement soutenu malgré des ressources limitées

Il est inscrit à ce Budget Primitif 2024 près de 4 millions d'euros de dépenses d'équipement alors que l'épargne nette n'est que de 56 k€. Il sera donc fait appel à des ressources externes (subventions et emprunt) pour maintenir l'équilibre de la section d'investissement. Le tableau de financement ci-dessous énumère les principales dépenses et ressources consacrées aux opérations d'investissement.

SPAC	2021	2022	2023	2024
	C.A.	C.A.	C.A projet	B.P.
A. TOTAL EMPLOI	1 927	3 976	6 885	4 591
Dépenses Equipement	1 927	3 976	6 885	4 591
Etudes	103	13	4	0
Equipement	538	0	26	0
Travaux n	1 286	3 963	6 855	3 996
Travaux (n-1) reportés				595
B. TOTAL RESSOURCES (3+4)	1 242	1 079	8 730	4 893
(3) Recettes Financières	380	424	1 620	547
Excédent fonct. Capitalisé	250	0	650	0
Dotation FCTVA	123	549	1 267	491
Epargne Nette	7	-125	-297	56
(4) Recettes Equipement	862	655	7 110	4 346
Subventions n	862	655	3 110	0
Subvention CASUD	0	0	0	500
Subventions n-1 reportées				2 846
Emprunts	0	0	4 000	1 000
SOLDE DE L'EXERCICE (B-A)	-685	-2 897	1 845	302
Solde au 1er janvier	2 085	1 400	-2 147	-302
Solde au 31 décembre	1 400	-1 497	-302	0
Stock de dette au 31 déc	16 707	15 985	19 195	19 395

2-1 Un programme d'investissement volontaire sur les années à venir

Une programmation prévisionnelle des dépenses d'investissement à réaliser sur la période 2024-2026 est proposée ci-après.



Année 2024 : reports 2023 (0,60M€) + CP 2024 (4M€) = 4,60 M€

**Annexe - Engagement pluriannuel des investissements - Budget annexe assainissement (N°02402)
 (provisoire en date du 14 mars 2024)**

Assainissement								
Commune	N° AP	INTITULÉS	COÛT A.P. (en TTC)	C.P. avant 2024	C.P. 2024	C.P. 2025	C.P. 2026	C.P. 2027 et au-delà
I AP/CP en cours			14 720 000,00	5 574 922,54	1 068 854,88	4 000 000,00	1 800 000,00	2 276 222,58
Entre-Deux	2018200	EU pente d'Orange Songe Entre-Deux	1 250 000,00	1 132 442,07	117 557,93	0,00	0,00	
Tampon	2021102	EU 2021 Tampon	4 790 000,00	4 438 703,05	351 296,95	0,00	0,00	
Commun	2023900	EU 2023	8 680 000,00	3 777,42	600 000,00	4 000 000,00	1 800 000,00	2 276 222,58
II AP/CP à solder			6 941 787,04	6 941 787,04	0,00	0,00	0,00	0,00
St-Joseph	2018002	EU extension 18-22 St Joseph	3 430 442,00	3 430 442,00	0,00	0,00	0,00	
St-Joseph	2021003	EU 2021 St Joseph	3 511 345,04	3 511 345,04	0,00	0,00	0,00	
III- Hors AP/CP			260 000,00	0,00	2 926 649,67	695 325,00	750 000,00	0,00
Commun		MABC EU			650 000,00	368 000,00	750 000,00	
		Schéma directeur			358 050,00	81 375,00		
		Travaux concessif RUNEO			162 750,00	0,00	0,00	
St-Joseph	2024001	Réhabilitation STEP St-joseph			217 000,00			
Tampon	2024101	PR Adam de Villiers			379 750,00			
Tampon	2024101	Convention maîtrise ouvrage unique Adam de Villiers			390 600,00	97 650,00		
Entre-Deux	2024201	étude step Entre-Deux			27 125,00			
		Marché à bons de commande AMO			59 675,00			
		Maîtrise ouvrage unique			550 000,00			
Entre-Deux		Etude hydrogéologique : étanchéité réseau assainissement	100 000,00		21 700,00	78 300,00		
St-Joseph		Etude REUT St-Jo			29 999,67			
Tampon		Etude Step PDC	160 000,00		80 000,00	70 000,00		
TOTAL GENERAL (I+II+III)			21 921 787,04	12 516 709,58	3 995 504,55	4 695 325,00	2 550 000,00	2 276 222,58

2-2 Mais avec des ressources externes importantes.

Doté d'un autofinancement faible (épargne nette de 56 k€), l'équilibre de la section d'investissement du budget annexe d'assainissement collectif sera assuré cette année avec d'autres recettes telles que :

- La participation financière d'un montant de 1,5 M€ attribuée par le budget principal, laquelle sera versée sur deux exercices budgétaires (0,5 M€ en 2024 puis 1 M€ en 2025) ; cette aide s'inscrit dans les mesures politiques validées au moment du débat sur les orientations budgétaires 2024 ;
- La mobilisation des subventions d'investissement pour plus de 2,8 M€ ;
- Le recours à l'emprunt pour 1 M€, portant ainsi l'encours de la dette bancaire de 19,2 à 19,4 M€ entre 2023 et 2024 (+0,02 M€).

La contribution financière exceptionnelle du budget principal va ainsi permettre cette année à la fois de poursuivre le programme d'extension et d'amélioration des réseaux d'eaux usées sur le territoire et de limiter la progression de la dette bancaire à +0,2 M€.

A ce rapport de présentation sur les grandes lignes du budget primitif 2024 du budget annexe de l'assainissement collectif, il est joint en annexe la maquette budgétaire établie selon l'instruction comptable M4.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le budget annexe de l'assainissement collectif du Budget Primitif 2024, voté chapitre par chapitre,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (17 voix contre : Mme BASSIRE Nathalie, M. FONTAINE Gilles, M. HUET Henri Claude, Mme JAVELLE Blanche Reine, M. MUSSARD Harry, M. LEBON David, Mme LEICHNIG Stéphanie, Mme LEJOYEUX Marie Andrée, Mme LEVENEUR Inelda, Mme MUSSARD Rose Andrée, M. VIENNE Axel, M. LEBRETON Patrick *représenté par M. HUET Henri Claude*, M. HOAREAU Sylvain *représenté par Mme LEJOYEUX Marie Andrée*, Mme K/BIDI Emeline *représentée par M. LEBON David*, M. LANDRY Christian *représenté par M. MUSSARD Harry*, Mme FULBERT-GERARD Gilberte *représentée par Mme JAVELLE Blanche Reine*, Mme HUET Marie-Josée *représentée par Mme MUSSARD Rose Andrée*),

- approuve le budget annexe de l'assainissement collectif du Budget Primitif 2024, voté chapitre par chapitre,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 00

Contre : 17

Pour : 28

POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,



Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,



André THIEN AH KOON

Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 22/04/2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 24974008500058	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC de Saint-Pierre

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLECT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 225 596,00	2 419 999,49
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 805 596,51
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 225 596,00	4 225 596,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 615 504,55	5 472 856,93
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	595 390,64	2 846 107,07
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 108 068,81	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 318 964,00	8 318 964,00
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	12 544 560,00	12 544 560,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	465 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	260 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		725 000,00	0,00	480 000,00	480 000,00	480 000,00
66	Charges financières	510 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	35 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 305 000,00	0,00	1 044 000,00	1 044 000,00	1 044 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 180 000,00		2 669 596,00	2 669 596,00	2 669 596,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	512 000,00		512 000,00	512 000,00	512 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 692 000,00		3 181 596,00	3 181 596,00	3 181 596,00
TOTAL		3 997 000,00	0,00	4 225 596,00	4 225 596,00	4 225 596,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 225 596,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 900 000,00	0,00	1 899 999,49	1 899 999,49	1 899 999,49
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 900 000,00	0,00	1 899 999,49	1 899 999,49	1 899 999,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	75 710,47	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 975 710,47	0,00	1 899 999,49	1 899 999,49	1 899 999,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	625 000,00		520 000,00	520 000,00	520 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		625 000,00		520 000,00	520 000,00	520 000,00
TOTAL		2 600 710,47	0,00	2 419 999,49	2 419 999,49	2 419 999,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 805 596,51
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 225 596,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 661 596,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	434 000,00	0,00	641 549,67	641 549,67	641 549,67
21	Immobilisations corporelles	239 737,19	128 262,81	940 600,00	940 600,00	1 068 862,81
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 897 869,49	467 127,83	2 413 354,88	2 413 354,88	2 880 482,71
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 571 606,68	595 390,64	3 995 504,55	3 995 504,55	4 590 895,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	859 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	859 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 430 606,68	595 390,64	4 795 504,55	4 795 504,55	5 390 895,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	625 000,00		520 000,00	520 000,00	520 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	273 300,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	898 300,00		820 000,00	820 000,00	820 000,00
	TOTAL	9 328 906,68	595 390,64	5 615 504,55	5 615 504,55	6 210 895,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 108 068,81
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 318 964,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 099 730,82	2 846 107,07	500 000,00	500 000,00	3 346 107,07
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 099 730,82	2 846 107,07	1 500 000,00	1 500 000,00	4 346 107,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 100 000,00	0,00	491 260,93	491 260,93	491 260,93
106	Réserves (7)	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 750 000,00	0,00	491 260,93	491 260,93	491 260,93
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 849 730,82	2 846 107,07	1 991 260,93	1 991 260,93	4 837 368,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 180 000,00		2 669 596,00	2 669 596,00	2 669 596,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	512 000,00		512 000,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	273 300,00		300 000,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 965 300,00		3 481 596,00	3 481 596,00	3 481 596,00
TOTAL		9 815 030,82	2 846 107,07	5 472 856,93	5 472 856,93	8 318 964,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 318 964,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 661 596,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	230 000,00		230 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	250 000,00		250 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	500 000,00	0,00	500 000,00
67	Charges exceptionnelles	33 000,00	0,00	33 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	31 000,00	512 000,00	543 000,00
69	Impôts sur les bénéficiés et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 669 596,00	2 669 596,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 044 000,00	3 181 596,00	4 225 596,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 225 596,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	520 000,00	520 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	800 000,00	0,00	800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	641 549,67	0,00	641 549,67
21	Immobilisations corporelles (6)	1 068 862,81	0,00	1 068 862,81
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 880 482,71	300 000,00	3 180 482,71
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 390 895,19	820 000,00	6 210 895,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 108 068,81
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 318 964,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 899 999,49		1 899 999,49
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	520 000,00	520 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 899 999,49	520 000,00	2 419 999,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 805 596,51
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 225 596,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	491 260,93	0,00	491 260,93
13	Subventions d'investissement	3 346 107,07	0,00	3 346 107,07
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		512 000,00	512 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 669 596,00	2 669 596,00
Recettes d'investissement – Total		4 837 368,00	3 481 596,00	8 318 964,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 318 964,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	465 000,00	230 000,00	230 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	75 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	3 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	5 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	155 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	3 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	205 000,00	220 000,00	220 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	4 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	260 000,00	250 000,00	250 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	260 000,00	250 000,00	250 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		725 000,00	480 000,00	480 000,00
66	Charges financières (b) (8)	510 000,00	500 000,00	500 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	514 200,91	456 000,00	456 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 200,91	44 000,00	44 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	35 000,00	33 000,00	33 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	23 000,00	23 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	35 000,00	31 000,00	31 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	35 000,00	31 000,00	31 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 305 000,00	1 044 000,00	1 044 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 180 000,00	2 669 596,00	2 669 596,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	512 000,00	512 000,00	512 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	512 000,00	512 000,00	512 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 692 000,00	3 181 596,00	3 181 596,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 692 000,00	3 181 596,00	3 181 596,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 997 000,00	4 225 596,00	4 225 596,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 225 596,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	44 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 900 000,00	1 899 999,49	1 899 999,49
70128	Autres taxes et redevances	470 000,00	800 000,00	800 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 430 000,00	1 099 999,49	1 099 999,49
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 900 000,00	1 899 999,49	1 899 999,49
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	75 710,47	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	710,47	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	75 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 975 710,47	1 899 999,49	1 899 999,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	625 000,00	520 000,00	520 000,00
722	Immobilisations corporelles	105 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	520 000,00	520 000,00	520 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		625 000,00	520 000,00	520 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 600 710,47	2 419 999,49	2 419 999,49

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 805 596,51
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 225 596,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	434 000,00	641 549,67	641 549,67
2031	Frais d'études	434 000,00	641 549,67	641 549,67
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	239 737,19	940 600,00	940 600,00
21532	Réseaux d'assainissement	239 737,19	940 600,00	940 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 897 869,49	2 413 354,88	2 413 354,88
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 897 869,49	2 413 354,88	2 413 354,88
Total des dépenses d'équipement		7 571 606,68	3 995 504,55	3 995 504,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	859 000,00	800 000,00	800 000,00
1641	Emprunts en euros	859 000,00	800 000,00	800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		859 000,00	800 000,00	800 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 430 606,68	4 795 504,55	4 795 504,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	625 000,00	520 000,00	520 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>520 000,00</i>	<i>520 000,00</i>	<i>520 000,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>520 000,00</i>	<i>520 000,00</i>	<i>520 000,00</i>
	Charges transférées	105 000,00	0,00	0,00
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	<i>105 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	273 300,00	300 000,00	300 000,00
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	<i>273 300,00</i>	<i>300 000,00</i>	<i>300 000,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		898 300,00	820 000,00	820 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 328 906,68	5 615 504,55	5 615 504,55

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	595 390,64
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 108 068,81
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 318 964,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 099 730,82	500 000,00	500 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 099 730,82	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	500 000,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 099 730,82	1 500 000,00	1 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 750 000,00	491 260,93	491 260,93
10222	FCTVA	1 100 000,00	491 260,93	491 260,93
1068	Autres réserves	650 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 750 000,00	491 260,93	491 260,93
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 849 730,82	1 991 260,93	1 991 260,93
021	Virement de la section d'exploitation	2 180 000,00	2 669 596,00	2 669 596,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	512 000,00	512 000,00	512 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	320 000,00	320 000,00	320 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	44 000,00	44 000,00	44 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	148 000,00	148 000,00	148 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 692 000,00	3 181 596,00	3 181 596,00
041	Opérations patrimoniales (8)	273 300,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	273 300,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 965 300,00	3 481 596,00	3 481 596,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 815 030,82	5 472 856,93	5 472 856,93

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	2 846 107,07
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 318 964,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					50 968 300,00									
1641 Emprunts en euros (total)					50 968 300,00									
1259467	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/11/2013	01/11/2013	01/05/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	S	C	O	A-1
1268360	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013	30/12/2014	01/06/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,630	EUR	S	C	O	A-1
1271238	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013	01/06/2015	01/12/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	3,630	EUR	S	C	O	A-1
1271298	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/11/2013	04/11/2013	01/12/2015	1 800 000,00	F	Taux fixe à 3.71 %	3,710	3,710	EUR	S	C	O	A-1
5317946	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/09/2019	11/09/2019	01/12/2025	30 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	X	C	O	A-1
A2908A16	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2008	25/06/2009	25/01/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.54 %	4,540	4,592	EUR	S	P	O	A-1
C RE 1573 02 Y	Agence Française de Développement	27/02/2014	27/02/2014	31/08/2017	5 200 000,00	F	Taux fixe à 2.79 %	2,790	2,810	EUR	S	P	O	A-1
C RE 1573 02 Y Tranche 2	Agence Française de Développement	27/02/2014	30/11/2015	31/08/2017	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	1,405	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1404 03 S	Agence Française de Développement	11/09/2006	20/09/2006	30/06/2007	149 000,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,653	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1457 07E T1	Agence Française de Développement	22/12/2009	27/07/2011	30/06/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 3.1 %	3,100	3,124	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1457 07E T2	Agence Française de Développement	22/12/2009	30/06/2011	30/06/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.89 %	2,890	2,911	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1779 02 G-T1	Agence Française de Développement	13/12/2019	19/12/2019	31/07/2020	1 587 000,00	F	Taux fixe à 0.63 %	0,630	0,640	EUR	S	C	O	A-1
CRE 1779 02 G-T2	Agence Française de Développement	13/12/2019	20/12/2019	31/07/2020	2 283 000,00	F	Taux fixe à 0.41 %	0,410	0,416	EUR	S	C	O	A-1
MON233815EUR	SFIL CAFFIL	15/09/2005	15/09/2005	01/10/2006	149 300,00	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	3,521	EUR	A	C	O	A-2
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					50 968 300,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A1.2**

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		19 194 846,97					771 956,32	381 085,08	0,00	130 632,29
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		19 194 846,97					771 956,32	381 085,08	0,00	130 632,29
1259467	N	0,00	A-1	1 333 333,40	19,83	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	66 666,66	46 722,18	0,00	7 366,46
1268360	N	0,00	A-1	1 400 000,06	20,92	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	66 666,66	49 767,39	0,00	3 864,13
1271238	N	0,00	A-1	1 433 333,39	21,42	F	Taux fixe à 3.63 %	3,630	66 666,66	50 966,61	0,00	3 960,74
1271298	N	0,00	A-1	1 290 000,00	21,42	F	Taux fixe à 3.71 %	3,710	60 000,00	46 871,73	0,00	3 642,51
5317946	N	0,00	A-1	4 000 000,00	50,92	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé) (Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livr	3,750	0,00	0,00	0,00	87 097,69
A2908A16	N	0,00	A-1	89 587,16	0,57	F	Taux fixe à 4.54 %	4,592	89 587,16	3 061,94	0,00	0,00
C RE 1573 02 Y	N	0,00	A-1	4 278 022,50	20,16	F	Taux fixe à 2.79 %	2,810	157 165,83	118 268,19	0,00	14 322,97
C RE 1573 02 Y Tranche 2	N	0,00	A-1	792 494,49	20,16	F	Taux fixe à 1.4 %	1,405	33 627,30	10 977,64	0,00	3 541,38
CRE 1404 03 S	N	0,00	A-1	29 692,66	3,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,653	9 544,63	989,27	0,00	0,00
CRE 1457 07E T1	N	0,00	A-1	538 570,82	16,00	F	Taux fixe à 3.1 %	3,124	26 458,54	16 492,22	0,00	0,00
CRE 1457 07E T2	N	0,00	A-1	666 682,49	16,00	F	Taux fixe à 2.89 %	2,911	33 307,88	19 028,20	0,00	0,00
CRE 1779 02 G-T1	N	0,00	A-1	1 364 820,00	21,08	F	Taux fixe à 0.63 %	0,640	63 480,00	8 640,58	0,00	3 484,33



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
CRE 1779 02 G-T2	N	0,00	A-1	1 963 380,00	21,08	F	Taux fixe à 0.41 %	0,416	91 320,00	8 089,38	0,00	3 262,07
MON233815EUR	N	0,00	A-2	14 930,00	1,75	V	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	8,086	7 465,00	1 209,75	0,00	90,01
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 194 846,97					771 956,32	381 085,08	0,00	130 632,29

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

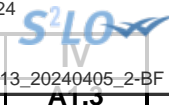
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
MON233815EUR	SFIL CAFFIL	149 300,00	14 930,00	2	20,00		(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	0,00	(Inflation INSEE hors tabac(Préfixé) + 1.87)-Floor -1.87 sur Inflation INSEE hors tabac(Préfixé)	8,086	1 209,75	0,00	0,08
TOTAL (A)		149 300,00	14 930,00						0,00			1 209,75	0,00	0,08
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		149 300,00	14 930,00						0,00			1 209,75	0,00	0,08

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le



ID : 974-249740085-20240405-13_20240405_2-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	1	0	0	0	
	% de l'encours	99,93	0,08	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 179 916,97	14 930,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	reseaux d'assainissement	50	29/06/2010
L	ouvrages lourds	60	29/06/2010
L	ouvrages courants bassins de décantation	30	29/06/2010
L	engins de travaux publics	8	29/06/2010
L	véhicules de service	6	29/06/2010
L	matériel informatique	3	29/06/2010
L	outillages et matériels d'exploitation	10	29/06/2010
L	meubles et matériels de bureau	10	29/06/2010
L	logiciel	3	29/06/2010



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-2 108 068,81	-2 108 068,81
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	2 250 716,43	2 250 716,43
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	142 647,62	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	142 647,62	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	142 647,62	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 320 000,00	1 320 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 672 856,93	3 672 856,93
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 352 856,93	2 352 856,93

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 320 000,00	I 1 320 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		800 000,00	800 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	800 000,00	800 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		520 000,00	520 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	520 000,00	520 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2018002 EU extension 18-22 St Joseph	3 500 000,00	-3 500 000,00	0,00	3 430 442,00	0,00	0,00
2018200 EU pente d'Orange Songe	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00	1 132 442,07	117 557,93	1 132 442,07
Entre-Deux						
2021003 EU	3 629 000,00	-3 629 000,00	0,00	3 511 345,04	0,00	0,00
2021 St Joseph						
2021102 EU	4 890 000,00	-100 000,00	4 790 000,00	4 438 703,05	351 296,95	4 438 703,05
2021 Tampon						
2023900 EU	8 680 000,00	0,00	8 680 000,00	3 777,42	600 000,00	8 080 000,00
2023						

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Agent cat A, B et C	B	14	250 000,00
TOTAL GENERAL	B	14	250 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le


A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

BUDGET PRIMITIF 2024
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF


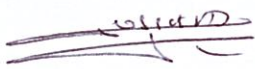




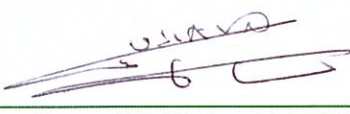
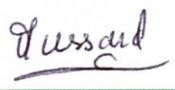

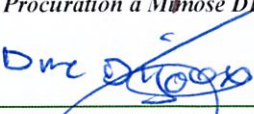


V - ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
Nombre de membres en exercice	48	
Nombre de membres présents	37	
Représentés	8	
Nombre de suffrages exprimés	45	
VOTES :		
Pour	28	
Contre	17	
Abstentions	0	
Date de convocation : 22 mars 2024		
Présenté par Monsieur Le Président.		
A Le Tampon, le 5 avril 2024		
		
Délibéré par le conseil communautaire, réuni en session ordinaire.		
A Le Tampon, le Vendredi 5 avril 2024		
Les signataires des membres du conseil communautaire figurent sur la feuille d'émargement ci-contre.		

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture de Saint-Pierre, le

FEUILLE DE PRESENCE

TITULAIRE		
Nom/Prénom	Commune	Emargement
1 THIEN-AH-KOON André	LE TAMPON	
2 LEBRETON Patrick	SAINT-JOSEPH	Procuration à Henri-Claude HUET
3 VALY Bachil	ENTRE-DEUX	
4 RIVIERE Olivier	SAINT-PHILIPPE	
5 COURTOIS Vanessa	SAINT-PHILIPPE	
6 GROSSET PARIS Isabelle	ENTRE-DEUX	
7 PAYET Gilles	ENTRE-DEUX	Absent
8 MUSSARD Rose Andrée	SAINT-JOSEPH	
9 HUET Mathieu	SAINT-JOSEPH	Absent
10 LEJOYEUX Marie Andrée	SAINT-JOSEPH	
11 HOAREAU Sylvain	SAINT-JOSEPH	Procuration à Marie André LEJOYEUX
12 K/BIDI Emeline	SAINT-JOSEPH	Procuration à David LEBON
13 LEBON David	SAINT-JOSEPH	

FEUILLE DE PRESENCE

TITULAIRE		
Nom/Prénom	Commune	Emargement
14 LEICHNIG Stéphanie	SAINT-JOSEPH	
15 LANDRY Christian	SAINT-JOSEPH	<i>Procuration à Harry MUSSARD</i> 
16 LEVENEUR Inelda	SAINT-JOSEPH	
17 HUET Henri Claude	SAINT-JOSEPH	
18 FULBERT GERARD Gilberte	SAINT-JOSEPH	<i>Procuration à Blanche Reine JAVELLE</i> 
19 VIENNE Axel	SAINT-JOSEPH	
20 JAVELLE Blanche Reine	SAINT-JOSEPH	
21 MUSSARD Harry	SAINT-JOSEPH	
22 HUET Marie-Josée	SAINT-JOSEPH	<i>Procuration à Rose Andrée MUSSARD</i> 
23 LEBON Louis Jeannot	SAINT-JOSEPH	
24 BENARD Clairette Fabienne	SAINT-JOSEPH	<i>Procuration à Mimose DIJOUX RIVIERE</i> 
25 GUEZELLO Alin	SAINT-JOSEPH	
26 ROMANO Augustine	LE TAMPON	

Conseil communautaire du **vendredi 05 avril 2024 à 9h30**

FEUILLE DE PRESENCE

TITULAIRE		
Nom/Prénom	Commune	Emargement
27 HOARAU Jacquet	LE TAMPON	
28 MONDON Laurence	LE TAMPON	
29 GASTRIN Albert	LE TAMPON	
30 PAYET-TURPIN Francemay	LE TAMPON	
31 PICARDO Bernard	LE TAMPON	
32 DIJOUX RIVIERE Mimose	LE TAMPON	
33 GONTHIER Charles Emile	LE TAMPON	
34 TURPIN Catherine	LE TAMPON	
35 THERINCOURT Jean-Pierre	LE TAMPON	
36 ROBERT Evelyne	LE TAMPON	
37 THIEN-AH-KOON Patrice	LE TAMPON	
38 TECHER Doris	LE TAMPON	
39 SAUTRON Serge	LE TAMPON	

FEUILLE DE PRESENCE

TITULAIRE		
Nom/Prénom	Commune	Emargement
40 DOMITILE Noéline	LE TAMPON	
41 MAUNIER Daniel	LE TAMPON	
42 FONTAINE Henri	LE TAMPON	
43 FONTAINE Véronique	LE TAMPON	<i>Procuration à Régine BLARD</i> 
44 BLARD Régine	LE TAMPON	
45 BASSIRE Nathalie	LE TAMPON	
46 SOUBAYA Josian	LE TAMPON	
47 BENARD Monique	LE TAMPON	<i>Absente</i>
48 FONTAINE Gilles	LE TAMPON	